

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 16 novembre 2011

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

**Préavis 16/2011    Projet MAREP « Mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public »**  
**Crédit demandé CHF 535'000.00 TTC**

---

#### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 16-2011 du 5 octobre 2011,  
vu le rapport de la commission désignée pour examiner cette affaire,  
vu le préavis de la Commission des finances,

#### décide

1. d'adopter le projet MAREP « Mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public » ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 535'000.00 TTC, destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de ce projet, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses par annuités égales sur une période de 5 ans au maximum, déduction faite de la subvention de la Confédération que la Ville de Pully touchera pour ce projet.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

  
Adriano FRANSCINI

La secrétaire

  
Jacqueline VALLOTTON

